



n° 2
juillet
2011

Lettre spéciale bilan de la 1ère tranche de l'ORAC

Sommaire

- p. 1 - Edito
 - Chiffres clés
- p. 2 - Chiffres clés (suite)
 - Les chèquiers promo des Unions Commerciales
- p. 3 - Zoom sur les projets
 - Expert'iz, retour sur expérience
- p. 4 - Les actions collectives
 - Contacts

Edito

Atendue depuis quelques temps par les artisans et les commerçants du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais la seconde ORAC (renommée OCM) a débuté en juillet 2010 (cf. notre précédente édition). Un an après, nous voici arrivés à l'heure du bilan. La consommation des crédits de la première tranche (juillet 2010-juillet 2011) a largement confirmé la nécessité de ce dispositif d'aide en faveur de nos professionnels puisque 97 % des fonds alloués par le Département du Loiret et par l'Etat ont été distribués. Nous revenons ici sur les points clés de cette première tranche à travers des graphiques, des cartes et des interviews. La deuxième tranche de notre ORAC 2010-2014 devrait être lancée à l'automne sur des fonds provenant de la Région Centre et de l'Etat. Par contre, d'importantes modifications sur les conditions d'éligibilité, les montants, les bénéficiaires, l'instruction des dossiers... vont être apportées. Dès que possible, nous éditerons et nous vous enverrons une plaquette d'information sur le sujet. Quoi qu'il en soit, nous resterons mobilisés et à votre écoute.

Monique Bévière, Présidente du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Les actions collectives

Aménagement du centre bourg de Sermaises (opérations collectives Axe III-action 1 soutien aux pôles d'équilibre).

Confrontée à l'éclatement de son offre commerciale, à de nouvelles exigences de la part d'une clientèle en mutation et à des perspectives de transmission des entreprises, la Commune de Sermaises souhaite se doter d'un plan de référence et d'une stratégie.

Il s'agit donc ici de définir l'armature commerciale de la commune, construire une centralité forte et de maîtriser les mutations de l'immobilier commercial.

L'étude a été confiée à la société « Cibles & Stratégies » pour un montant de 12 225 € HT. Les premières réunions ont eu lieu au printemps.

Modernisation du pôle de Pithiviers (opérations collectives Axe III-action 3 modernisation du pôle de Pithiviers).

La Communauté de communes Le Coeur du Pithiverais a confié cette

étude au cabinet « PIVADIS » pour un montant de 24 750 € HT. Il s'agit de permettre au pôle central de renforcer son attractivité par une modernisation urbaine et par l'accueil de nouvelles enseignes.

Cette étude vise donc précisément la mise en oeuvre d'une stratégie pour préparer la mutation et la structuration de l'agglomération de Pithiviers et sa périphérie à échéance de 5 à 7 ans. Les travaux en eux-mêmes pourraient être engagés dans le cadre d'une démarche FISAC.

Les tournées et livraisons à domicile (opérations collectives Axe III-action 2).

Cette opération est menée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Loiret. L'objectif est de renforcer les entreprises artisanales de l'alimentaire, en particulier les boucheries-charcuteries et les boulangeries sur le territoire du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Ces commerces assurent, en effet, une offre de proximité de première nécessité indispensable à la vie de nos villes et de nos villages. La CMA du Loiret travaille sur ce dossier depuis mai 2011. Sur chaque commune du Pays, la CMA étudie le potentiel client sur ces deux secteurs d'activité, en tenant compte des résidents permanents, de l'apport du tourisme, du pouvoir d'achat et de la concurrence. La conclusion portera sur le potentiel selon 5 critères :

- l'offre satisfait la demande. Il n'y a pas de marché à prendre;
- la demande est légèrement supérieure à l'offre. Il faudrait renforcer le commerce existant;
- la demande est légèrement supérieure à l'offre. En l'absence de commerces fixes, une tournée couvrira la demande;
- la demande n'est pas satisfaite. On peut investir dans le dispositif;
- la demande est suffisamment importante pour créer un commerce fixe.

Nous reviendrons sur ces conclusions dans un prochain numéro de la Lettre ORAC.



Vos interlocuteurs

SYNDICAT DU PAYS BEAUCE GÂTINAIS EN PITHIVERAIS

Florence BOUVARD-VERSLIPE et David VOYER
Tél. : 02.38.30.64.02
fax : 02 38 30 72 87
Email : orac.pbgp@orange-business.fr

ORAC, la lettre d'information de l'ORAC sur le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.
Conception, rédaction : Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Crédits photos : Synd. de Pays BGP./ Liliane Gauthier - Juillet 2011

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOIRET

Driss AZOUGUACH
Tél. : 02 38 62 99 96
Email : d.azouguach@cm-loiret.fr

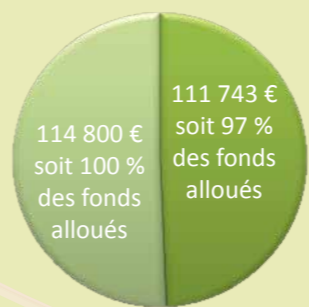
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LOIRET

Pascal HURAUULT
Tél. : 02 38 77 77 90
Email : pascal.hurault@loiret.cci.fr



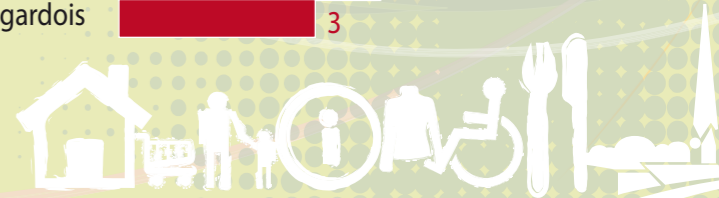
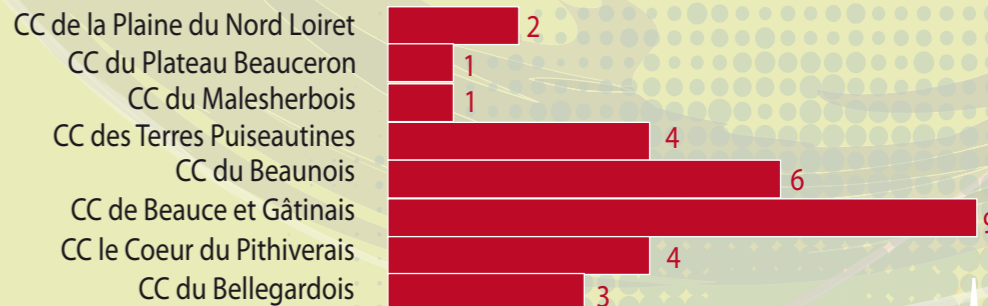
Chiffres clés

Répartition des fonds FISAC (Etat) et Conseil général du Loiret

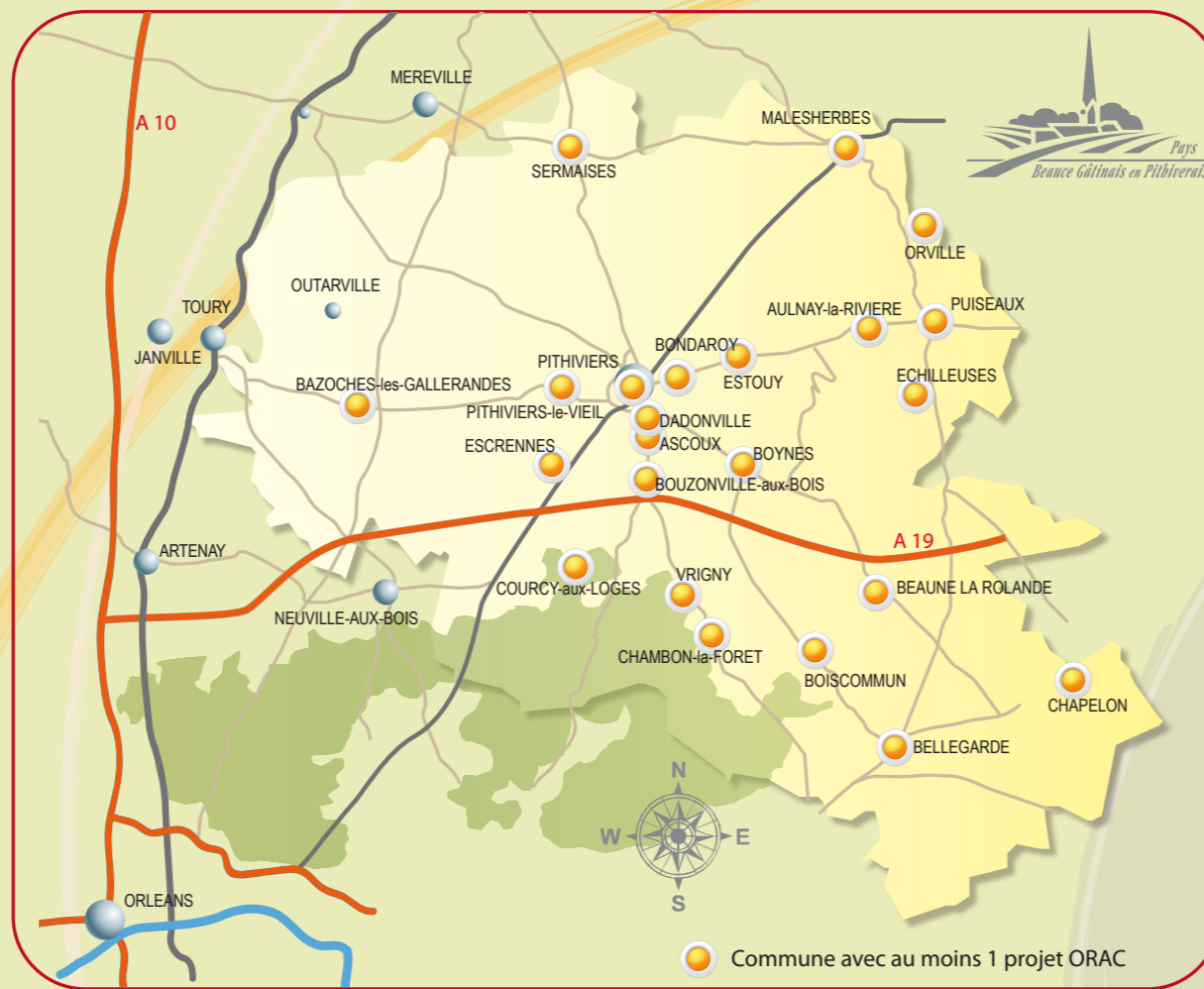


Nombre de projets : 30
Montant des investissements : 1 128 847 € HT
Montant des subventions accordées : 226 543 €

Répartition des projets individuels par Communauté de Communes

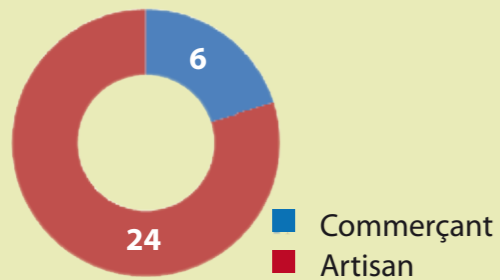


Répartition géographique des projets



Chiffres clés (suite)

Répartition des porteurs de projets



Liste des métiers aidés

Boulangier-pâtissier	Métallier-serrurier
Chaudronnier	Electricien
Vidangeur de fosse	Epicier
Paysagiste-créateur de jardin	Brodeuse
Créateur floral	Commerçant ambulant
Carreleur	Tailleur de pierre
Menuisier	Coiffeuse-esthéticienne
Maçon	Fabriqueur de matériel agric.
Sérigraphie	Abatteur-façonneur de bois
Installateur d'énergie renouvel.	Gestionnaire de licences évènementielles
Vendeur-installateur informatique	

Zoom sur les projets



Epicier ambulante de Gilles MERCIER-BROSSE (Bondaroy).

Acquisition d'un véhicule de tournée alimentaire afin de proposer des produits frais issus de producteurs locaux, de l'épicerie sèche, du pain dans les villages dépourvus de commerce.

Montant de la dépense : 15 468 €
Montant de la subvention : 4 640 €
(sur des fonds de l'Etat).

Acquisition de matériel pour L'Atelier de la Pierre Michel VALLEE-Théo LECAT (ZA de Ladon).

La SARL a profité de l'opportunité d'un local vacant de grande dimension pour délocaliser l'entreprise dans la ZA de Ladon. Ce déménagement implique l'achat de matériel de levage spécifique comme un pont roulant électrique.

Montant de la dépense : 29 980 €
Montant de la subvention : 8 994 €
(sur des fonds de l'Etat).



Les chéquiers promo des Unions Commerciales



Les Unions commerciales de Puiseaux, Pithiviers et Bellegarde ont souhaité mettre en oeuvre une opération « chéquier promo », (soutenue à hauteur de 50% des frais d'impression et de distribution sur le HT sur des fonds FISAC). Ces opérations commerciales ont eu lieu entre avril et mi-juillet (NB. : l'opération de Bellegarde se poursuit jusqu'à la fin de l'année). En cumulé, ce sont plus de 100 chèques de réductions qui ont pu être offerts aux habitants du territoire; du jamais vu !

Les objectifs de ce dispositif étaient simples : (re)dynamiser l'activité commerciale et artisanale sur le Pays, fidéliser la clientèle et pérenniser les emplois. Pari réussi ?

Globalement oui; les « chéquiers promo » ont effectivement apporté, dans des proportions plus ou moins importantes selon les cas, un plus d'un point de vue économique. Ces opérations ont surtout réuni les adhérents des Unions commerciales autour d'un projet commun et fédérateur. Les professionnels sont prêts à se lancer dans une nouvelle action, en

affinant les offres et les durées des réductions. Peut-être même une opération conjointe ... à suivre !

Les chéquiers promo en quelques mots ...

« Opération séduisante, sans réel chiffre d'affaires en plus mais avec une réelle satisfaction des clients », Agnès VALERIAUD - Présidente de l'UC de Puiseaux.

« Les clients sont plutôt contents d'avoir reçu notre chéquier », Liliane GAUTHIER - Présidente de l'UC de Bellegarde.

« Bilan positif en terme de visibilité, de notoriété, de fidélisation et de nouvelles clientèles », Muriel PERREAU - Présidente de l'UC de Pithiviers.

Les trois présidentes des UC soulignent, enfin, que sans l'aide financière et technique apportée par l'ORAC, ces opérations n'auraient pas vu le jour.



Expert'iz, retour sur expérience



Le dispositif Expert'iz accompagne les professionnels dans leur projet de modernisation ou de développement. Trois expertises ont été menées par le cabinet Pragmatime :

- le salon de coiffure de Mme THIERRY (COIFFEZ NOUS à Pithiviers) pour les travaux d'embellissement du magasin;
 - le salon de coiffure de Mme BRYNDOVA (TOUT POUR PLAIRE à Malesherbes) pour les travaux de réfection de la façade et le remplacement du matériel;
 - le magasin de photos de M. CORSETTI (CAMARA à Pithiviers) pour les travaux d'aménagements intérieurs - non réalisés à ce jour.
- Tous trois soulignent l'intérêt d'Expert'iz pour leur commerce, tant du point de vue des remarques formulées qu'au choix des actions à mener.

CE QU'ILS EN DISENT

« son regard extérieur a été très important »
Natalia Bryndova

« des conseils intéressants et un professionnel à mon écoute »
Fabienne Thierry

« une expertise pertinente et adaptée à ma situation »
Bruno Corsetti

